

**Date d'affichage : 22 /09/2026**

|                                                                                                          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p style="text-align: center;"><b>COMMISSION JURIDIQUE</b><br/><b>REUNION PAR MAIL DU 22/09/2026</b></p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**Membres consultés : MM Claude FOURNIER, Patrice LEMAITRE, Stéphane MILLE, Freddy PLAYE et Jacques VARLET.**

**La commission juridique renouvelle ses remerciements à M Dominique HARY à la suite de sa démission pour raisons de santé après 28 années de présence au sein du district.**

Les personnes membres de la commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n'ont pris part aux délibérations, ni aux décisions.

**Journée du 06/09/26 :**

SD2B – 56457931 ST LEONARD B – LE PORTEL STADE B. Rencontre arrêtée à la 7<sup>ème</sup> minute par M l'arbitre à la suite de La grave blessure du joueur N°10 BARRY Souleymane 9603992273 de l'équipe de ST LEONARD B, nécessitant l'intervention des pompiers, le score étant de 0-0. Après étude des pièces au dossier, la commission décide de donner match à jouer. Dossier transmis à la commission gestion des compétitions pour date à fixer.

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure Article 152 des règlements généraux du District).

Le Président : M. Claude FOURNIER

Le Secrétaire : M. Freddy PLAYE

